

Notice explicative de l'annexe financière

1. Objet

La présente annexe constitue le cadre de réponse financier du présent marché.

Elle a pour objectifs d'apprécier la compréhension des enjeux du projet et du besoin exprimé dans le CCTP, d'analyser la cohérence des prestations proposées au regard des objectifs du projet et d'apprécier les profils mobilisés, les charges estimées et les hypothèses de réalisation.

Le présent marché repose sur une logique de maîtrise des coûts et de recherche de la meilleure valeur apportée au projet. Dans cette perspective, les candidats sont invités à proposer une organisation des prestations adaptée aux objectifs du projet, sans se limiter à une simple décomposition comptable des coûts.

La décomposition demandée dans la présente annexe est réalisée à des fins d'analyse des offres et de pilotage du projet. Elle ne remet pas en cause le caractère global du prix proposé.

3. Livrables de cadrage

Les livrables de cadrage sont fournis dans le dossier de consultation.

Ils comprennent notamment :

- l'analyse de l'existant ;
- la description des processus de production ;
- les principes d'architecture cible ;
- les exigences fonctionnelles ;
- les premières hypothèses de dimensionnement.

Ces éléments constituent une base de travail pour le futur titulaire du présent marché et permettent d'éclairer le contexte, les objectifs, les processus existants et les principes d'architecture cible.

Le futur titulaire du présent marché devra réaliser les travaux de conception fonctionnelle et technique nécessaires à la mise en œuvre de la solution proposée.

4. Organisation du cadre de réponse

Le cadre de réponse financier est structuré autour de grands domaines de prestation, correspondant aux principaux ensembles d'activités nécessaires à la réalisation du projet.

Ces domaines constituent des contours généraux de chiffrage. Ils n'ont pas vocation à décrire de manière exhaustive l'ensemble des tâches à réaliser. Il appartient au candidat de détailler, pour chaque domaine, le contenu des prestations qu'il estime nécessaires pour répondre aux objectifs du CCTP.

Le candidat complètera l'annexe financière en renseignant, pour chaque domaine de prestation, les informations suivantes :

- Compréhension du besoin et prestations proposées : description synthétique de la compréhension des enjeux et les prestations que le candidat propose pour atteindre les objectifs du domaine concerné ainsi que son approche méthodologique ;
- Mode de réalisation proposé : standard progiciel, paramétrage, extension, développement spécifique ou approche mixte ;
- Livrables proposés : principaux livrables produits dans le cadre de la prestation ;
- Profils mobilisés : profils intervenant sur la prestation ;
- Charge estimée : charge totale exprimée en jours-homme ;
- TJM : taux journalier moyen retenu ;
- Prix : coût de la prestation ;
- Hypothèses structurantes : hypothèses ayant une incidence significative sur le coût ou le contenu des prestations ;
- Référence au mémoire technique / grille de conformité : renvoi vers les éléments correspondants de l'offre.

Les domaines de prestation à renseigner sont les suivants :

Domaine de prestation	Description de la prestation attendue
Pilotage du projet	Décrire l'organisation, la méthode de projet, la gouvernance, pilotage, coordination, planification, le reporting, le suivi du projet et des risques
Conception fonctionnelle et technique	Décrire les travaux de conception à réaliser : conception fonctionnelle générale et détaillée, conception technique, modèle de données, mapping, règles de gestion, contrats d'interface, architecture cible et préparation du paramétrage
Paramétrage du progiciel	Décrire les activités de paramétrage du progiciel (workflows, règles de gestion, habilitations, référentiels, tableaux de bord, alertes et supervision)
Data Production	Décrire la mise en œuvre des chaînes de traitement, leur orchestration, leur planification, leur supervision, la gestion des dépendances et la reprise sur erreur

Domaine de prestation	Description de la prestation attendue
Data Management	Décrire les fonctions de gestion des référentiels, métadonnées, qualité des données, règles de contrôle, data lineage, catalogage et gouvernance de la donnée
Data Integration	Décrire les interfaces, connecteurs, échanges de données, flux entrants et sortants, intégration des sources externes et modalités de transformation des données
Migration des données	Décrire la stratégie de migration, les contrôles de cohérence, la validation métier, les reprises éventuelles et la traçabilité des opérations
Recette	Décrire l'organisation des tests, de la recette fonctionnelle et technique, de la gestion des anomalies, des corrections et de la validation des livrables
Déploiement	Décrire les modalités de mise en production, de bascule, d'assistance au démarrage, de stabilisation et, le cas échéant, de double-run
Formation	Décrire les actions de formation, de transfert de compétences et d'accompagnement des utilisateurs
Documentation	Décrire les livrables documentaires proposés : documentation fonctionnelle, technique, exploitation, administration, paramétrage, formation et réversibilité
Réversibilité	Décrire les prestations garantissant la reprise du système par le CépîDc ou par un tiers

6. Prestations complémentaires à la demande

L'annexe financière comprend une rubrique dédiée aux prestations susceptibles d'être commandées en cours d'exécution du marché. Le candidat précisera, pour chacune d'elles, le contenu des prestations proposées, les profils mobilisés, les charges estimées et les hypothèses retenues.

7. Profils mobilisés

Le candidat complètera le tableau récapitulatif des profils mobilisés.

Pour chaque profil, il précisera :

- son rôle dans le projet ;
- la charge totale estimée ;
- le taux journalier moyen retenu.

8. Hypothèses de chiffrage

Le candidat explicitera les principales hypothèses retenues pour établir son offre.

Il précisera notamment :

- les hypothèses de dimensionnement ;
- les hypothèses de volumétrie ;
- les prestations supposées réalisées par le CépiDc ;
- les éventuelles exclusions ;
- les risques identifiés susceptibles d'avoir un impact sur les coûts.